N° 149 – Juin 2025

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

A3. Flux d'élèves dans le territoire franco-valdo-genevois

En 2023, près de 14'200 personnes résidant hors du canton fréquentent une école publique genevoise (du primaire à l'université) : 6'750 environ ont leur domicile en France voisine (dont les trois quarts en Haute-Savoie) et 3'500 dans le canton de Vaud, les 3'900 restants habitant majoritairement dans un autre canton suisse. Avec les règles d'admission dans l'enseignement public (primaire et cycle d'orientation [CO]) entrées en vigueur en 2019, le nombre d'élèves de France voisine fréquentant une école primaire ou le CO a diminué (–500 élèves depuis 2018). Ils et elles sont néanmoins 813 à l'école primaire et 464 au CO. Aucune modification n'ayant été introduite au secondaire II, le nombre d'élèves passe de 1'719 à 2'178 sur la même période. Dans l'enseignement obligatoire public (primaire et CO), près de 85% des élèves ayant leur domicile en France voisine sont de nationalité suisse ; ils et elles sont 57% dans l'enseignement secondaire II. Ce sont les formations tertiaires (écoles supérieures, HES et université) ainsi que les formations professionnelles de niveau secondaire II (voie duale surtout) qui attirent le plus au-delà des frontières cantonales.

Le territoire franco-valdo-genevois, composé du canton de Genève, du canton de Vaud et des deux départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie (appelés « France voisine » ci-après) est un espace de vie et de travail dont la forme actuelle d'existence institutionnelle remonte à plus de 40 ans (voir *Pour comprendre ces résultats*). L'entrée en vigueur des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne, le 1er juin 2002, a modifié progressivement la mobilité résidentielle et professionnelle au sein de cet espace transfrontalier avec notamment la possibilité légale pour les Suisses de s'installer en France voisine.

En ce qui concerne l'accès aux écoles, les accords bilatéraux n'avaient pas modifié les pratiques d'admission qui existaient préalablement. Jusqu'à la rentrée 2019, le département de l'instruction publique (DIP) acceptait les élèves habitant de l'autre côté de la frontière nationale, dont au moins l'une des personnes répondantes était assujettie à l'impôt sur le revenu à Genève, *« dans la limite des places disponibles, et pour autant qu'ils aient déposé leur demande d'admission dans le délai fixé par le département »*. Il en allait de même lorsque la personne en formation jouissait du statut de travailleuse ou travailleur frontalier et était ressortissante de l'UE/AELE. Ces élèves, étudiantes et étudiants bénéficiaient de la gratuité des études. À la rentrée 2019, les règles d'admission ont changé pour l'enseignement obligatoire public (primaire et CO) : les élèves ayant leur domicile en France voisine peuvent désormais fréquenter l'enseignement obligatoire public uniquement s'ils ou elles y effectuaient déjà leur scolarité, et pour autant qu'au moins l'une des personnes répondantes soit assujettie à Genève à l'impôt sur le revenu de l'activité rémunérée qu'elle exerce de manière permanente dans le canton, ou si un frère ou une sœur fréquente déjà l'enseignement public genevois. Les conditions d'admission dans le secondaire II et le tertiaire sont en revanche restées les mêmes. Le cas de l'apprentissage dual est un peu différent puisque le contrat d'apprentissage est similaire à un contrat de travail : depuis le 1er juin 2004, les personnes ressortissantes de l'UE/AELE à la recherche d'une place d'apprentissage sont sur un pied d'égalité avec les Suisses et les Suissesses.

Quant aux élèves ayant leur domicile dans le canton de Vaud, ils ou elles doivent en principe suivre leur scolarité dans une école de leur canton pendant la scolarité obligatoire et le secondaire II. La convention intercantonale réglant la fréquentation d'une école située dans un autre canton prévoit toutefois des exceptions pour des situations très spécifiques telles qu'un déménagement en cours de scolarité, les sportives et sportifs ou artistes d'élite, ou encore pour suivre une filière que le canton de domicile ne proposerait pas.

Près de 14'200 personnes fréquentant l'enseignement public genevois ont leur domicile hors du canton

En 2023, l'enseignement public genevois (du niveau primaire à l'université) compte parmi ses effectifs 14'179 personnes ayant leur domicile hors du canton (tableau **A3.a**). Près de la moitié d'entre elles résident en France voisine (6'748, soit 48% des personnes résidant hors du canton), l'autre moitié se partageant entre celles ayant leur domicile dans le canton de Vaud (3'515, soit 25%) et celles ayant leur domicile principal officiel dans un autre canton suisse (Valais, Neuchâtel, Fribourg, Jura, Berne), dans un autre département français ou un autre pays (3'916, soit 28%).

A3.a Personnes fréquentant l'enseignement public genevois et résidant hors du canton, selon le niveau d'enseignement, 2023

	France voisine (1)		Vaud		Autre domiciliation (2)		Total	
	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %
Enseignement primaire	813	98%	8	1%	11	1%	832	100%
Enseignement secondaire I (CO)	464	97%	8	2%	6	1%	478	100%
Enseignement secondaire II	2'178	80%	403	15%	133	5%	2'714	100%
Sous-total (hors tertiaire)	**3'453**	**86%**	**418**	**10%**	**150**	**4%**	**4'021**	**100%**
Hautes écoles spécialisées (HES)(3)	951	35%	890	33%	852	32%	2'693	100%
Université de Genève	2'344	31%	2'207	30%	2'914	39%	7'465	100%
Sous-total (tertiaire)	**3'295**	**32%**	**3'097**	**30%**	**3'766**	**37%**	**10'158**	**100%**
Total	**6'748**	**48%**	**3'515**	**25%**	**3'916**	**28%**	**14'179**	**100%**

N.B. Le total et les sous-totaux ne comptabilisent qu'une seule fois les élèves ayant deux scolarités, ce qui explique qu'ils soient légèrement différents de la somme des lignes.

(1) Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie. (2) Domicile principal officiel annoncé dans un autre canton, un autre département français ou un autre pays. (3) HES-SO Genève, y compris les écoles professionnelles supérieures.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12. ; Université de Genève, état au 5.11.

Pendant la scolarité obligatoire, les élèves hors canton proviennent pratiquement toutes et tous de France voisine. C'est un peu moins le cas au secondaire II, degré qui attire plus d'élèves des autres cantons suisses. Le tertiaire regroupe près des trois quarts des personnes résidant hors canton et scolarisées à Genève. Ce degré d'enseignement accueille une population étudiante hors canton qui vient tout autant de France voisine que du canton de Vaud ou de zones plus éloignées.

Évolution contrastée selon le degré d'enseignement

Hors tertiaire (c'est-à-dire hors écoles supérieures, HES et université), les effectifs d'élèves résidant en France voisine avaient quasi doublé entre 2000 et 2010, passant d'environ 1'250 élèves à plus de 2'300 (+86%, soit une augmentation moyenne de 6% par an) (tableau **A3.b**). Sur la même période, les écoles publiques genevoises avaient accueilli 142 élèves supplémentaires résidant dans le canton de Vaud (+2% par an en moyenne). Entre 2010 et 2018, l'augmentation du nombre d'élèves (hors tertiaire) résidant en France voisine avait ralenti : 1'175 élèves supplémentaires (+51%, soit un rythme annuel moyen d'environ +5%) ; le nombre d'élèves résidant dans le canton de Vaud et suivant leur scolarité à Genève avait, quant à lui, diminué de 259 élèves (–33%, soit une baisse de 5% en moyenne par an).

Depuis 2018 (dernière année correspondant à l'ancien règlement pour l'enseignement obligatoire public, voir plus haut), les effectifs d'élèves (hors tertiaire) résidant en France voisine sont en très légère baisse (–46 élèves globalement sur environ 3'500 en 2018). Cette relative stabilité recouvre toutefois deux types d'évolutions très différentes. Avec les règles fixées en 2018 en matière d'admission dans l'enseignement obligatoire public, celui-ci voit diminuer les effectifs des élèves de France voisine entre 2018 et 2023 (–351 élèves au primaire et –154 au CO). Au CO, la baisse s'est pour l'essentiel produite en 2022 et 2023. Ceci s'explique par le fait que les volées arrivant au CO en provenance du primaire comprennent désormais une part plus modeste d'élèves de France voisine. En effet, les élèves résidant hors du canton entrent rarement dans un établissement genevois du CO sans avoir fréquenté auparavant une école primaire genevoise. À l'inverse, l'enseignement secondaire II public, non concerné par ce changement de règles, attire quant à lui toujours plus de jeunes venant de l'autre côté de la frontière nationale (+459 élèves par rapport à 2018, dont +266 dans le secondaire II professionnel dual).

Dans l'enseignement tertiaire public, les effectifs résidant en France voisine ont principalement augmenté à l'Université de Genève. Celle-ci a connu une croissance marquée de ses effectifs d'étudiants et étudiantes provenant de l'extérieur du canton entre 2010 et 2020 avec plus de 2'000 personnes supplémentaires. Cette augmentation n'est toutefois pas spécifique aux personnes non résidentes. Le pic de 2020 correspond à une année qui, rappelons-le, a été atypique avec une hausse exceptionnelle des effectifs d'étudiants et étudiantes en raison de la situation sanitaire et économique. La pandémie de COVID-19 avait eu cette année-là une influence sur les parcours des jeunes titulaires d'une maturité gymnasiale, dans la mesure où la transition vers l'enseignement tertiaire genevois s'était opérée plus directement (moins de mobilités par exemple dans une autre université ailleurs en Suisse ou à l'étranger, moins d'années sabbatiques après le Collège pour effectuer des voyages ou des séjours linguistiques, moins d'opportunités sur le marché du travail). En 2023, l'Université de Genève enregistre pour la troisième année consécutive une baisse de ses effectifs de personnes non résidentes, comme c'est le cas pour les effectifs globaux, indépendamment du lieu de résidence. Cette dernière compte toutefois depuis 2010 près de 1'000 étudiantes ou étudiants supplémentaires qui résident de l'autre côté de la frontière nationale (soit +72%), contre 135 dans les HES situées sur le territoire genevois (+18%). Notons que depuis 2010, le nombre d'étudiantes et étudiants qui résident dans un autre canton a également augmenté de près de 1'000 personnes.

A3.b Personnes fréquentant l'enseignement public genevois [1] et résidant en France voisine ou dans le canton de Vaud, selon le niveau d'enseignement, 2000 à 2023

	France voisine									Canton de Vaud								
	2000	2010	2018	2020	2023	Variation 2010-2018		Variation 2018-2023		2000	2010	2018	2020	2023	Variation 2010-2018		Variation 2018-2023	
						Effec.	En %	Effec.	En %						Effec.	En %	Effec.	En %
Enseignement primaire	322	649	1'164	997	813	+515	+79%	-351	-30%	83	52	18	17	8	-34	-65%	-10	-56%
Ens. secondaire I (CO)	180	358	618	617	464	+260	+73%	-154	-25%	42	31	18	21	8	-13	-42%	-10	-56%
Enseignement secondaire II	686	1'301	1'719	1'830	2'178	+418	+32%	+459	+27%	459	680	481	487	403	-199	-29%	-78	-16%
Accueil et préqualifiant	*7*	*24*	*45*	*49*	*29*	+21	+88%	*-16*	*-36%*	*1*	*2*	*2*	*0*	*0*	+0	+0%	*-2*	*n.c.*
Ens. secondaire II général	*200*	*442*	*620*	*660*	*785*	+178	+40%	*+165*	*+27%*	*72*	*77*	*46*	*45*	*26*	-31	-40%	*-20*	*-43%*
Ens. sec. II professionnel	*479*	*835*	*1'054*	*1'121*	*1'364*	+219	+26%	*+310*	*+29%*	*386*	*601*	*433*	*442*	*377*	-168	-28%	*-56*	*-13%*
Voie plein temps	*181*	*356*	*432*	*461*	*476*	+76	+21%	*+44*	*+10%*	*45*	*162*	*143*	*114*	*92*	-19	-12%	*-51*	*-36%*
Voie duale	*298*	*479*	*622*	*660*	*888*	+143	+30%	*+266*	*+43%*	*341*	*439*	*290*	*328*	*285*	-149	-34%	*-5*	*-2%*
Enseignement spécialisé [2]	60	23	1	1	0	-22	-96%	-1	*n.c.*	54 [2]	18	4	5	1	-14	-78%	-3	*n.c.*
Sous-total (hors tertiaire)	**1'247**	**2'324**	**3'499**	**3'443**	**3'453**	**+1'175**	**+51%**	**-46**	**-1%**	**638**	**780**	**521**	**528**	**418**	**-259**	**-33%**	**-103**	**-20%**
Ens. professionnel supérieur [3]	179	77	70	78	82	-7	-9%	+12	+17%	163	62	54	59	64	-8	-13%	+10	+19%
Hautes écoles spécialisées [3],[4]	200	734	812	944	869	+78	+11%	+57	+7%	156	609	750	803	826	+141	+23%	+76	+10%
Université de Genève [5]	*n.d.*	1'362	2'239	2'733	2'344	+877	+64%	+105	+5%	*n.d.*	1'614	2'071	2'340	2'207	+457	+28%	+136	+7%
Sous-total (tertiaire)		**2'173**	**3'121**	**3'755**	**3'295**	**+948**	**+44%**	**+174**	**+6%**		**2'285**	**2'875**	**3'202**	**3'097**	**+590**	**+26%**	**+222**	**+8%**
Total		**4'497**	**6'620**	**7'198**	**6'748**	**+2'123**	**+47%**	**+128**	**+2%**		**3'065**	**3'396**	**3'730**	**3'515**	**+331**	**+11%**	**+119**	**+4%**

n.c. : non calculé ; n.d : données non disponibles.

N.B. Le total des élèves ne comptabilise qu'une seule fois les élèves ayant deux scolarités (p. ex. enseignement primaire régulier et enseignement spécialisé), ce qui explique qu'il soit différent de la somme des lignes.

[1] Informations sur les différents degrés d'enseignement dans Pour comprendre ces résultats. [2] La baisse des effectifs du spécialisé pour les résidents du canton de Vaud entre 2000 et 2010 est due au fait que jusqu'en 2009, la nBDS recensait à tort un certain nombre d'élèves du spécialisé relevant du canton de Vaud (élèves de l'École protestante d'altitude, située dans le canton de Vaud et accueillant des élèves de Vaud et de Genève non différenciables avant 2010) ; en 2008, lorsque l'enseignement spécialisé est devenu une compétence cantonale, son accès a été réservé aux élèves ayant leur domicile sur le territoire du canton. Une exception est toutefois faite pour les élèves résidant hors du canton qui fréquentaient déjà l'enseignement spécialisé avant leur déménagement et qui peuvent y rester jusqu'à la fin de leur scolarité. [3] La baisse de l'enseignement professionnel supérieur dans les années 2000 est due au fait que durant cette période, des écoles proposant des formations professionnelles supérieures ont intégré le réseau des HES au fil des années. [4] HES-SO Genève. [5] Y compris l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) en 2010.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12. Université de Genève, état au 5.11.

S'agissant des élèves habitant le canton de Vaud, compte tenu de la convention intercantonale favorisant la scolarité dans le canton du domicile jusqu'à la fin du secondaire II, c'est sans surprise que l'on observe qu'en 2023, la quasi-totalité de celles et ceux qui fréquentent l'enseignement public genevois le font à l'Université, dans une HES ou dans le secondaire II professionnel (notamment les formations professionnelles duales). En dehors de ces formations, il y a très peu d'élèves ayant leur domicile dans le canton de Vaud dans les écoles publiques genevoises, dont ils ou elles représentent moins de 0,3% des effectifs totaux de la scolarité obligatoire ou des formations secondaire II de type général (voir tableau **A3.e**).

Dans l'enseignement privé, les deux tiers des élèves hors canton résident en France voisine

En 2023, on compte un peu plus de 2'100 élèves hors canton suivant leur scolarité dans une école privée genevoise, du niveau primaire au secondaire II général : 1'405 ont leur domicile en France voisine (soit 66% des élèves hors canton fréquentant une école privée), 568 dans le canton de Vaud (27%), les autres élèves ayant souvent déclaré un domicile à l'étranger (tableau **A3.c**).

A3.c Élèves fréquentant l'enseignement privé genevois et résidant hors du canton, selon le niveau d'enseignement, 2023

	France voisine		Vaud		Autre domiciliation [1]		Total	
	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %	Effectifs	En %
Enseignement primaire	624	68%	220	24%	77	8%	921	100%
Enseignement secondaire I	344	69%	133	26%	25	5%	502	100%
Enseignement secondaire II général	437	61%	215	30%	66	9%	718	100%
Total	**1'405**	**66%**	**568**	**27%**	**150**	**7%**	**2'123**	**100%**

[1] Autre canton, autre département français ou autre pays.
Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Les effectifs d'élèves résidant en France voisine et fréquentant une école privée à Genève avaient doublé entre 2000 et 2010, passant d'environ 650 élèves à plus de 1'300 (soit une augmentation moyenne de 7% par an) (tableau **A3.d**). Cette hausse peut être rapprochée de l'augmentation conséquente (+5% en moyenne par an) qu'avaient connus les effectifs du privé sur cette période (voir la fiche *A1. Effectifs scolarisés dans l'enseignement public et privé*). Entre 2010 et 2023, leur nombre n'a que peu progressé (+95 élèves, soit une croissance annuelle moyenne de +0.5%), avec toutefois une hausse de 59 élèves en 2023 par rapport à 2022, faisant suite à plusieurs années de baisse.

A3.d Élèves fréquentant l'enseignement privé genevois et résidant en France voisine ou dans le canton de Vaud, selon le niveau d'enseignement, 2000 à 2023

	France voisine									Canton de Vaud								
	2000	2010	2018	2020	2023	Variation 2010-2018		Variation 2018-2023		2000	2010	2018	2020	2023	Variation 2010-2018		Variation 2018-2023	
						Effec.	En %	Effec.	En %						Effec.	En %	Effec.	En %
Enseignement primaire	399	753	685	647	624	*non pertinent*		-61	-9%	408	732	348	313	220	*non pertinent*		-128	-37%
Enseignement secondaire I	125	289	320	309	344			+24	+8%	117	288	169	145	133			-36	-21%
Ens. secondaire II général	132	268	365	391	437			+72	+20%	185	262	294	263	215			-79	-27%
Total enseignement privé	**656**	**1'310**	**1'370**	**1'347**	**1'405**	**+60**	**+5%**	**+35**	**+3%**	**710**	**1'282**	**811**	**721**	**568**	**-471**	**-37%**	**-243**	**-30%**

N.B. Rupture de série en 2018 : jusqu'en 2017, les programmes de formation étrangers des écoles privées étaient classifiés selon la nomenclature des programmes genevois, à savoir 8 années pour le primaire, 3 années pour le secondaire I et 4 années pour le secondaire II. Dès 2018, les programmes étrangers sont recensés de manière à refléter au mieux leurs caractéristiques propres. Cela induit une rupture de série pour chaque degré d'enseignement. Seul le total est comparable aux années précédentes.
Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Les élèves du canton de Vaud qui fréquentent en 2023 une école privée genevoise sont dans plus de la moitié des cas au Collège du Léman (situé à Versoix) ; 14% fréquentent la *Geneva English School* (située à Genthod), 8% l'École internationale de Genève (dont l'un des deux campus genevois est situé dans le quartier des Nations, sachant que les élèves fréquentant le campus vaudois ne sont pas dans la base de données scolaires du DIP [nBDS]), 8% l'Institut Florimont (situé à Lancy) et 6% à la *Deutsche Schule Genf* (située à Vernier).

Entre 2000 et 2010, les écoles privées genevoises avaient accueilli un peu plus de 570 élèves supplémentaires résidant dans le canton de Vaud (+6% par an en moyenne), mais leur nombre a ensuite nettement diminué en étant divisé par deux entre 2010 et 2023 (–714 élèves, soit une baisse globale de 56%, c'est-à-dire –6% par an en moyenne). À noter que les effectifs d'élèves résidant dans le canton de Vaud et fréquentant une école privée à Genève ont continué de diminuer entre 2020 et 2023, alors que les effectifs globaux de l'enseignement privé ont connu une forte progression sur cette période.

Près de 10% des effectifs du public résident en France voisine ou dans le canton de Vaud

Dans l'enseignement public (du primaire au tertiaire), l'augmentation des effectifs d'élèves, étudiants et étudiantes résidant en France voisine ou dans le canton de Vaud est liée à celle de la population scolaire dans son ensemble (voir la fiche *A1. Effectifs scolarisés dans l'enseignement public et privé*), mais pas uniquement.

Si la part des effectifs venant du canton de Vaud est restée à peu près stable entre 2010 et 2023 (soit environ 3,5% des effectifs totaux scolarisés du primaire à l'université sur toute la période), la proportion des élèves, étudiants ou étudiantes ayant leur domicile en France voisine a augmenté, passant de 5% à 6,4% (tableau **A3.e**). Cette croissance du nombre d'élèves ayant leur domicile en France voisine a été plus forte que celle de l'ensemble de la population scolaire de l'enseignement public.

Relevons toutefois que la part des élèves résidant en France voisine a évolué différemment selon le degré de l'enseignement public : elle a augmenté d'environ 50% dans l'enseignement secondaire II général, où elle est passée de 3,9% à 6,3% entre 2010 et 2023, ainsi que dans l'enseignement secondaire II professionnel (de 8,3% à 12,6%), tout particulièrement dans la voie duale (de 9,1% à 15,2%).

À l'inverse, pour le primaire et le secondaire I, la proportion a crû très modestement sur la même période, et elle a surtout diminué de respectivement 1,2 et 1,4 point de pourcentage entre 2018 et 2023, avec l'entrée en vigueur à la rentrée 2019 des règles fixées en 2018 concernant les élèves ayant leur domicile en France voisine.

Concernant le tertiaire, la part des étudiants et étudiantes venant de France voisine a légèrement baissé dans les HES genevoises (passant de 16,5% en 2010 à 15,1% en 2023). À l'Université de Genève, la part des étudiants et étudiantes venant de France voisine est, quant à elle, passée de 9% à plus de 13% sur la même période.

A3.e Proportion de personnes fréquentant l'enseignement public genevois[1] et résidant en France voisine ou dans le canton de Vaud, selon le niveau d'enseignement, 2010 à 2023

	France voisine						Canton de Vaud					
	2010	2018	2020	2023	Variation 2010-2018 (en pts de %)	Variation 2018-2023 (en pts de %)	2010	2018	2020	2023	Variation 2010-2018 (en pts de %)	Variation 2018-2023 (en pts de %)
Enseignement primaire	2.0%	3.3%	2.7%	2.1%	+1.3	–1.2	0.2%	0.1%	0.0%	0.0%	–0.1	–0.0
Ens. secondaire I (CO)	2.7%	4.6%	4.7%	3.2%	+1.9	–1.4	0.2%	0.1%	0.2%	0.1%	–0.1	–0.1
Enseignement secondaire II	5.8%	6.8%	7.3%	8.6%	+1.0	+1.8	3.0%	1.9%	1.9%	1.6%	–1.1	–0.3
Accueil et préqualifiant	*2.1%*	*2.3%*	*2.6%*	*1.2%*	*+0.2*	*–1.0*	*0.2%*	*0.1%*	*0.0%*	*0.0%*	*–0.1*	*–0.1*
Secondaire II général	*3.9%*	*5.1%*	*5.2%*	*6.3%*	*+1.1*	*+1.2*	*0.7%*	*0.4%*	*0.4%*	*0.2%*	*–0.3*	*–0.2*
Sec. II professionnel	*8.3%*	*9.7%*	*10.6%*	*12.6%*	*+1.4*	*+2.9*	*5.9%*	*4.1%*	*4.2%*	*3.6%*	*–1.9*	*–0.5*
Voie plein temps	*7.4%*	*8.4%*	*9.1%*	*10.3%*	*+1.1*	*+1.9*	*3.4%*	*2.8%*	*2.3%*	*2.0%*	*–0.6*	*–0.8*
Voie duale	*9.1%*	*11.5%*	*12.0%*	*15.2%*	*+2.4*	*+3.6*	*8.3%*	*5.4%*	*6.0%*	*4.9%*	*–2.9*	*–0.5*
Enseignement spécialisé	1.3%	0.1%	0.0%	0.0%	-1.3	–0.1	1.0%	0.2%	0.2%	0.0%	–0.8	–0.2
Ens. professionnel supérieur	11.4%	10.8%	11.0%	11.6%	-0.7	+0.9	9.2%	8.3%	8.3%	9.1%	–0.9	+0.8
Hautes écoles spécialisées [2]	16.5%	14.3%	15.5%	15.1%	-2.1	+0.8	13.7%	13.2%	13.2%	14.3%	–0.4	+1.1
Université de Genève [3]	9.0%	13.0%	14.3%	13.3%	+3.9	+0.3	10.7%	12.0%	12.3%	12.5%	+1.3	+0.5
Total enseignement public	**5.0%**	**6.7%**	**7.0%**	**6.4%**	**+1.7**	**–0.3**	**3.4%**	**3.4%**	**3.6%**	**3.4%**	**+0.0**	**–0.1**

N.B. Les données pour chaque année de 2015 à 2022 sont disponibles dans le classeur Excel sur la page des Repères et indicateurs statistiques (RIS).

[1] Informations sur les différents degrés d'enseignement dans Pour comprendre ces résultats. [2]HES-SO Genève. [3] Y compris l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) en 2010.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12. Université de Genève, état au 5.11.

Forte attractivité de la formation professionnelle duale et des formations tertiaires au-delà des frontières cantonales

En 2023, ce sont les HES qui accueillent proportionnellement le plus d'élèves résidant en France voisine ou dans le canton de Vaud (plus de 29% de leurs étudiants et étudiantes au total, sachant que l'ensemble des personnes résidant hors du canton – en incluant celles qui viennent d'un autre canton suisse – représentent au total près de 42% des effectifs des HES genevoises). Ceci est notamment lié au fait que les HES d'un canton donné ont, comme le prévoit la convention intercantonale sur la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), vocation à accueillir des étudiantes et étudiants provenant d'autres cantons. Les HES genevoises exercent par ailleurs une forte attractivité, comme par exemple la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA) qui dispense des formations n'ayant pas d'équivalent dans la région (agronomie, architecture du paysage, gestion de la nature), la Haute école d'art et de design (HEAD) qui offre notamment des formations non proposées sur le canton de Vaud (design mode, design bijou et accessoires, architecture d'intérieur) ou encore la Haute école de musique (HEM) dont la réputation internationale d'excellence fait que le concours d'entrée attire bien au-delà de la frontière cantonale (voir la fiche *D6. Transitions entre le secondaire II et le tertiaire*). Les formations professionnelles de niveau secondaire II (plein temps et surtout duales) ou supérieures de l'enseignement public attirent également une part importante d'élèves provenant de France voisine (respectivement 10%, 15% et 12%) ou du canton de Vaud (respectivement 2%, 5% et 9%). L'enseignement professionnel secondaire II genevois propose en effet, lui aussi, des filières sans équivalent dans la région, ce qui explique probablement leur attractivité au-delà des frontières cantonales, avec par exemple le Centre de formation professionnelle d'arts appliqués (12% des effectifs viennent de France voisine et 10% du canton de Vaud) ou l'École horticole de Lullier (respectivement 17% et 7%). En ce qui concerne la formation duale, ce sont les métiers de la construction qui semblent particulièrement attirer les jeunes de France voisine (27% des effectifs dans la voie duale).

Le quart environ des effectifs de l'Université de Genève réside soit en France voisine (13%), soit dans le canton de Vaud (12%). Cette part ne reflète toutefois pas totalement l'attraction que l'Université peut avoir au sein du territoire franco-valdo-genevois, puisqu'un certain nombre d'étudiants et étudiantes provenant de l'étranger ou d'un autre canton suisse s'installent à Genève au début de leurs études tertiaires (et augmentent ainsi la part des effectifs résidant dans le canton). Au début du semestre d'automne 2023-2024, sur les près de 18'000 étudiants et étudiantes de l'Université de Genève, 10'000 résident à Genève, contre 7'000 qui résidaient effectivement à Genève avant leurs études tertiaires (source : OFS).

Près de 14% des élèves de l'enseignement privé résident en France voisine ou dans le canton de Vaud

Les élèves de l'enseignement privé ont plus fréquemment leur domicile en France voisine ou dans le canton de Vaud que les élèves de l'enseignement public : ils ou elles sont près de 14% à résider en France voisine ou dans le canton de Vaud, contre moins de 7% dans le public (tableaux **A3.e** et **A3.f**).

Ceci s'explique en partie par le fait que *(i)* selon les enquêtes de l'OCSTAT sur les organisations internationales, un peu plus de la moitié seulement des fonctionnaires à contrat permanent des organisations internationales ont leur domicile dans le canton de Genève en 2023, environ 36% résidant en France voisine (logiquement dans l'Ain, plus proche de ces organisations), les autres (environ 9%) ayant leur domicile dans d'autres cantons suisses, essentiellement Vaud, et que *(ii)* cette population scolarise plus souvent ses enfants dans des écoles privées, notamment pour leur faire bénéficier de programmes scolaires étrangers (voir la fiche *B4. Caractéristiques des élèves de l'enseignement privé*).

La proportion des élèves de l'enseignement privé ayant leur domicile en France voisine a très légèrement diminué, passant de 10,8% à 9,8% depuis 2010 (tableau **A3.f**). Une baisse plus nettement prononcée s'observe pour les élèves résidant dans le canton de Vaud, dont la part est passée de 10,6% à 4%. Ceci est probablement à rapprocher du fait que les fonctionnaires des organisations internationales résident un peu plus souvent dans le canton de Genève qu'auparavant (54% en 2023 contre 50% en 2011 et 45% en 2000).

A3.f Proportion d'élèves fréquentant l'enseignement privé genevois et résidant en France voisine ou dans le canton de Vaud, selon le niveau d'enseignement, 2000 à 2023

	France voisine							Canton de Vaud						
	2000	2010	2018	2020	2023	Variation 2010-2018 (en pts de %)	Variation 2018-2023 (en pts de %)	2000	2010	2018	2020	2023	Variation 2010-2018 (en pts de %)	Variation 2018-2023 (en pts de %)
Enseignement primaire	9.0%	11.5%	10.2%	9.6%	8.9%	*Non pertinent*	-1.3	9.2%	11.1%	5.2%	4.7%	3.1%	*Non pertinent*	-2.0
Enseignement secondaire I	7.9%	9.8%	10.3%	10.0%	10.2%		-0.1	7.4%	9.8%	5.5%	4.7%	4.0%		-1.5
Ens. secondaire II général	7.5%	10.2%	11.1%	11.5%	11.3%		+0.2	10.5%	10.0%	8.9%	7.7%	5.5%		-3.4
Total enseignement privé	**8.4%**	**10.8%**	**10.4%**	**10.2%**	**9.8%**	***-0.3***	**-0.6**	**9.1%**	**10.6%**	**6.2%**	**5.5%**	**4.0%**	***-4.4***	**-2.2**

*Rupture de série en 2018 : voir N.B. sous le tableau **A3.d**.*

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Un ratio Ain / Haute-Savoie inversé entre le public et le privé

En 2023, un peu plus de 2'430 élèves fréquentant l'enseignement public (hors tertiaire) ont leur domicile dans le département de la Haute-Savoie (soit 71% des élèves provenant de France voisine) et 975 résident dans l'Ain (29%) (graphique **A3.g1**). Cette répartition a peu évolué depuis l'année 2000.

Dans l'enseignement privé (hors secondaire II professionnel et tertiaire, pour lequel l'information n'est pas disponible), la balance penche de l'autre côté puisque 58% des élèves résidant en France voisine ont leur domicile dans l'Ain (du fait de la proximité des organisations internationales, plutôt situées sur la rive droite) et 42% en Haute-Savoie (graphique **A3.h**).

Dans l'enseignement tertiaire public, un peu plus des trois quarts des étudiantes et étudiants ayant leur domicile en France voisine viennent également de Haute-Savoie, une proportion stable depuis 2006 (graphique **A3.g2**). La part des effectifs habitant en dehors du territoire cantonal a crû de manière régulière entre 2006 et 2019, mais tend à se stabiliser un peu en-dessous de 27% depuis 2020.

A3.g Nombre et proportion d'élèves, étudiantes et étudiants de l'enseignement *public* genevois résidant en France voisine ou dans le canton de Vaud

1. Enseignement public hors tertiaire, 2000 à 2023

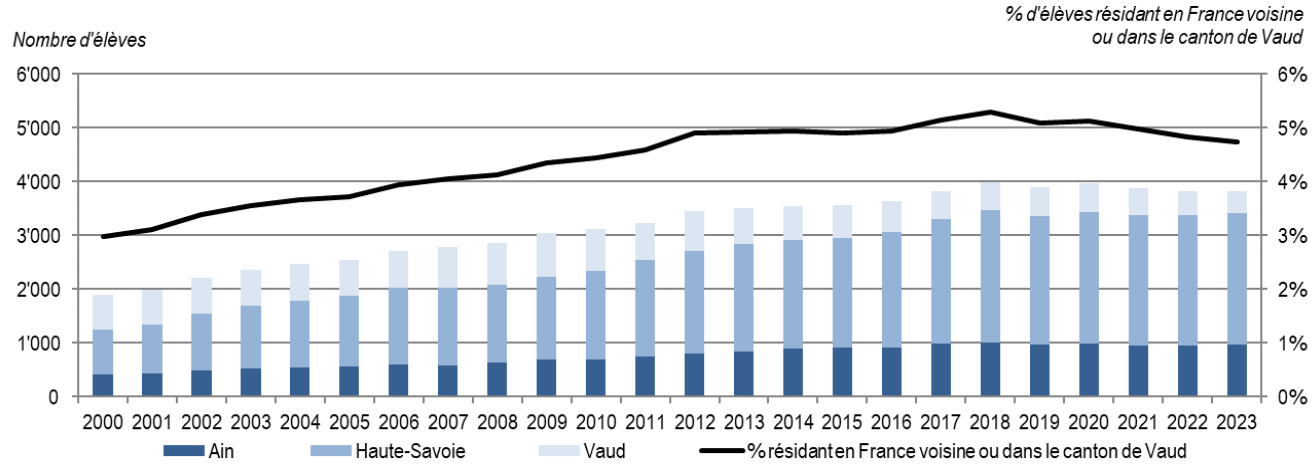

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

2. Enseignement public tertiaire, 2006 à 2023

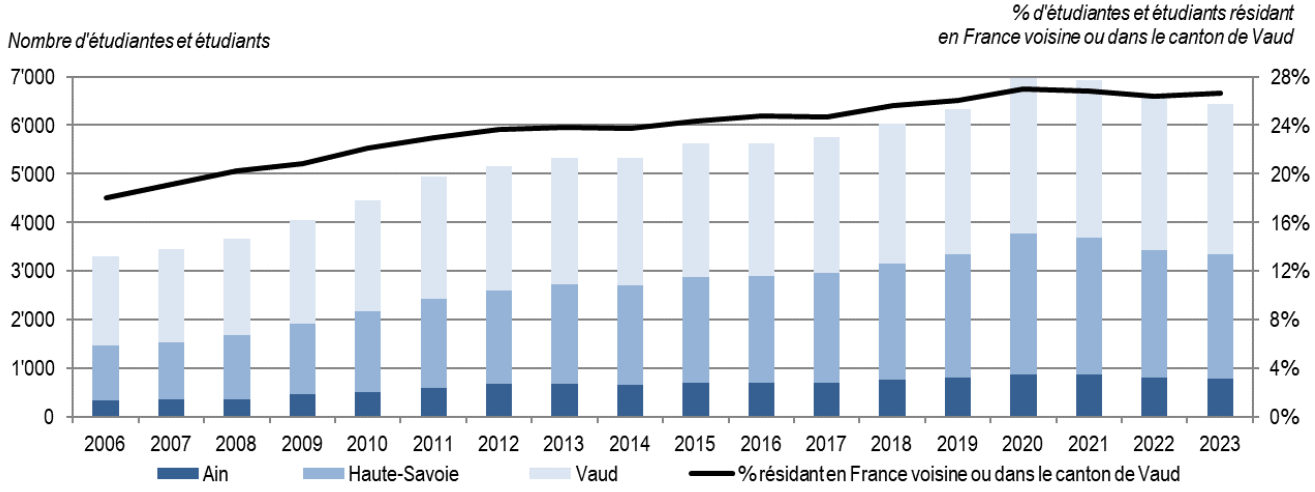

N.B. Données indisponibles avant 2006.

Source : SRED/nBDS, état au 31.12. ; Université de Genève, état au 5.11.

A3.h Nombre et proportion d'élèves de l'enseignement *privé* genevois résidant en France voisine ou dans le canton de Vaud, 2000 à 2023

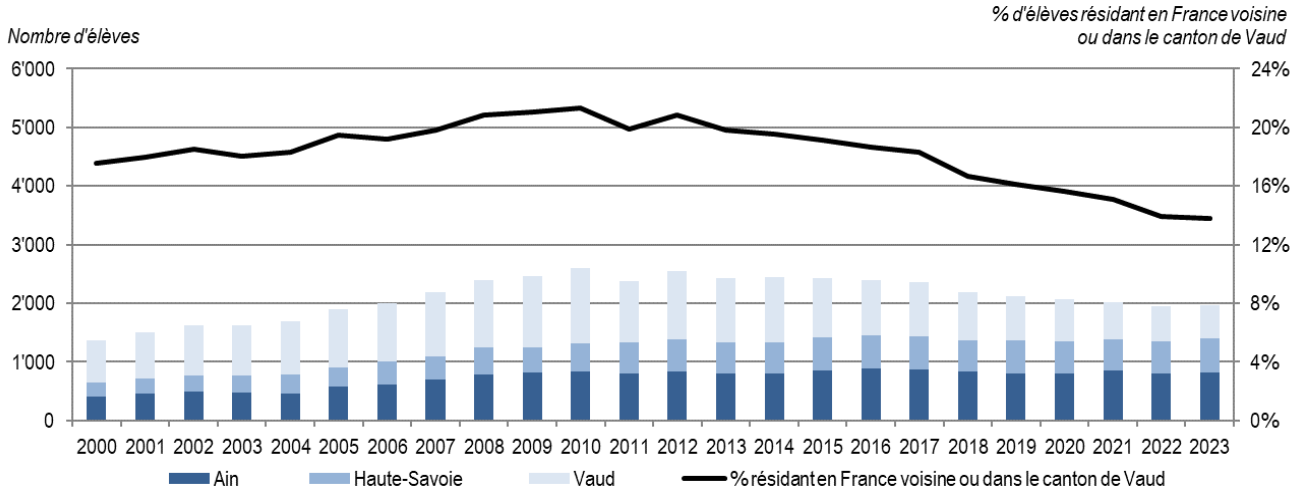

*Clé de lecture des graphiques **A3.g** et **A3.h** : les barres représentent les effectifs d'élèves, qui se lisent sur l'axe de gauche ; la courbe représente la proportion des effectifs scolarisés à Genève et résidant en France voisine ou dans le canton de Vaud, qui se lit sur l'axe de droite. Par exemple (graphique **A3.h**), en 2023, il y a près de 2'000 élèves (axe de gauche) de l'enseignement privé genevois qui résident en France voisine ou dans le canton de Vaud, ce qui représente 14% (axe de droite) des effectifs totaux scolarisés dans l'enseignement public à Genève.*

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Près de 85% de Suisses parmi les élèves en scolarité obligatoire publique résidant en France voisine

En 2023, 84% des élèves fréquentant une école primaire publique genevoise et résidant en France voisine se déclarent de nationalité suisse, sans que l'on sache s'il s'agit d'une double nationalité ou non (tableau **A3.i**). Cette proportion est de 83% au CO et de 76% dans le secondaire II général. Ceci est dû en partie à l'émigration de résidentes et résidents genevois en France voisine depuis la signature des accords bilatéraux Suisse-UE/AELE en 1999 (avant même leur entrée en vigueur trois ans plus tard), dans un contexte de pénurie de logements, certaines de ces familles faisant le choix de continuer à scolariser leurs enfants dans les écoles genevoises.

L'attractivité des formations professionnelles à l'échelle transfrontalière est en revanche à l'origine de la proportion nettement plus forte d'élèves de nationalité française dans les HES genevoises (59%), ainsi que dans l'enseignement professionnel de niveau secondaire II (47%, voire 53% dans la voie duale) ou supérieur (41%).

Enfin, il y a peu d'élèves de l'enseignement public obligatoire ou secondaire II général qui résident dans le canton de Vaud (une quarantaine), et ils ou elles sont très majoritairement de nationalité suisse.

A3.i Répartition des élèves résidant hors du canton (France voisine, Vaud) et fréquentant l'enseignement public genevois[1], selon leur nationalité, 2000 et 2023

	France voisine						Canton de Vaud					
	2000			2023			2000			2023		
	suisse	française	autre	suisse	française	autre	suisse	française	autre	suisse	française	autre
Enseignement primaire	84%	11%	5%	84%	7%	9%	88%	2%	10%	*Effectifs trop faibles*		
Enseignement secondaire I (CO)	87%	8%	4%	83%	7%	10%	81%	2%	17%			
Enseignement secondaire II	63%	31%	6%	57%	35%	8%	83%	3%	14%	77%	7%	16%
Accueil et préqualifiant	*Effectifs trop faibles*											
Ens. secondaire II général	*72%*	*17%*	*11%*	*76%*	*15%*	*10%*	*92%*	*3%*	*6%*	*81%*	*4%*	*15%*
Ens. sec. II professionnel	*60%*	*36%*	*4%*	*47%*	*47%*	*6%*	*81%*	*3%*	*16%*	*77%*	*7%*	*16%*
Voie plein temps	*51%*	*43%*	*6%*	*60%*	*35%*	*5%*	*96%*	*2%*	*2%*	*89%*	*3%*	*8%*
Voie duale	*65%*	*33%*	*3%*	*40%*	*53%*	*7%*	*79%*	*3%*	*18%*	*73%*	*8%*	*19%*
Enseignement spécialisé	*Effectifs trop faibles*											
Sous-total (hors tertiaire)	**71%**	**23%**	**6%**	**68%**	**25%**	**8%**	**83%**	**3%**	**14%**	**78%**	**7%**	**15%**
Ens. professionnel supérieur	27%	68%	4%	55%	41%	4%	83%	6%	12%	84%	3%	13%
Hautes écoles spécialisées	30%	65%	6%	32%	59%	9%	78%	4%	18%	88%	3%	8%
Total enseignement public (hors université)	**61%**	**33%**	**6%**	**60%**	**32%**	**8%**	**82%**	**4%**	**14%**	**85%**	**5%**	**11%**

N.B.1 Les données pour 2010, 2018 et 2020, ainsi que le détail des effectifs, sont disponibles dans le classeur Excel sur la page des Repères et indicateurs statistiques (RIS).
N.B.2 Les données croisant la nationalité et le lieu de résidence ne sont actuellement pas connues pour l'Université de Genève.
(1) Hors université - Informations sur les différents degrés d'enseignement dans Pour comprendre ces résultats.
Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Dans le privé, peu d'élèves de nationalité française ou suisse parmi les élèves résidant en France voisine ou dans le canton de Vaud

Dans l'enseignement privé, 49% des élèves résidant en France voisine ne sont ni de nationalité suisse, ni de nationalité française ; ce taux est de 61% pour celles et ceux qui résident dans le canton de Vaud. Ils ou elles fréquentent principalement des écoles délivrant des programmes étrangers (voir aussi la fiche *B4. Caractéristiques des élèves de l'enseignement privé*). Parmi ces élèves, les plus représentés en 2023 sont les ressortissants et ressortissantes du Royaume-Uni (plus de 15% du total), d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne et des États-Unis. Relevons toutefois que cette répartition connaît d'importantes fluctuations d'une année à l'autre, en lien probablement avec les arrivées ou au contraire les départs de multinationales et du personnel expatrié.

A3.j Répartition des élèves résidant hors du canton (France voisine, Vaud) et fréquentant l'enseignement privé genevois[1], selon leur nationalité, 2000 et 2023

	France voisine						Canton de Vaud					
	2000			2023			2000			2023		
	suisse	française	autre	suisse	française	autre	suisse	française	autre	suisse	française	autre
Enseignement primaire	15%	26%	58%	12%	38%	49%	34%	13%	53%	25%	14%	61%
Enseignement secondaire I	23%	31%	46%	15%	30%	56%	40%	13%	47%	20%	14%	66%
Ens. secondaire II général	13%	20%	67%	10%	30%	60%	37%	12%	51%	25%	18%	58%
Total enseignement privé	**16%**	**26%**	**58%**	**12%**	**34%**	**54%**	**36%**	**13%**	**51%**	**24%**	**15%**	**61%**

N.B. Les données pour 2010, 2018 et 2020, ainsi que le détail des effectifs, sont disponibles dans le classeur Excel sur la page des Repères et indicateurs statistiques (RIS).
(1) Informations sur les différents degrés d'enseignement dans Pour comprendre ces résultats.
Source : SRED/nBDS, état au 31.12.

Bernard Engel, Odile Le Roy-Zen Ruffinen
(éd. Narain Jagasia)

Pour en savoir plus

- Observatoire statistique transfrontalier : http://www.statregio-francosuisse.net/
- Libre circulation des personnes Suisse – UE/AELE : https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/fza_schweiz-eu-efta.html
  Convention intercantonale réglant la fréquentation d'une école située dans un autre canton que celui de domicile (2005) : https://www.lexfind.ch/tolv/133388/fr

Pour comprendre ces résultats

Territoire franco-valdo-genevois

Plusieurs étapes majeures marquent la construction de cet espace :

- Création en juillet 1973 par un accord entre l'État français et la Confédération helvétique, du Comité régional franco-genevois (CRFG).
- Projet d'agglomération franco-valdo-genevois (signé en 2007) puis de 2e génération (signé en 2012), né d'une volonté politique franco-suisse de « coopérer dans le but de construire ensemble un développement durable et permettre une gestion coordonnée à l'échelle de ce bassin de vie ».
- Remplacement au 1er janvier 2013, à la gouvernance du Grand Genève, du CRFG par le Groupement local de coopération transfrontalière (GLCT).
- Projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 3e génération (signé en 2016).
- Projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 4e génération (signé en 2021).

Libre circulation des personnes Suisse – UE/AELE

L'accord sur la libre circulation des personnes, signé le 21 juin 1999 entre la Suisse et l'Union européenne, facilite les conditions de séjour et de travail en Suisse pour les citoyennes et citoyens de l'Union européenne (UE). Le droit à la libre circulation des personnes est complété par des dispositions sur la reconnaissance mutuelle des diplômes, l'acquisition de biens immobiliers et la coordination des systèmes de sécurité sociale. Les mêmes règles s'appliquent aux États de l'Association européenne de libre-échange (AELE) [source : Secrétariat d'État aux migrations, Confédération suisse].

Depuis le 1er juin 2002, la population résidente genevoise de nationalité suisse a la possibilité légale de s'installer en France voisine. À partir du 1er juin 2004, les ressortissantes et ressortissants de l'UE/AELE ayant leur domicile en France voisine ou dans le canton de Vaud à la recherche d'un emploi en Suisse étaient sur un pied d'égalité avec celles et ceux ayant la nationalité suisse. Depuis le 1er juin 2007, il n'est plus nécessaire d'avoir son domicile dans la zone dite frontalière et les contingents pour les autorisations de séjour (de longue et de courte durée) sont supprimés.

Enseignement public : détail de la composition des catégories

Enseignement primaire : classes de 1P à 8P HarmoS, y compris les élèves des classes d'accueil et ceux de l'école climatique de Boveau (Corbeyrier - VD), rattachée au canton de Genève.

Enseignement secondaire I : cycle d'orientation, y compris les élèves des classes d'accueil et des classes atelier.

Enseignement secondaire II :

Accueil et préqualifiant :

- Accueil : service de l'accueil pour non-francophones (ACCES II).
- Préqualifiant : ces programmes s'adressent aux jeunes qui n'ont pas trouvé de place de formation après la scolarité obligatoire ou qui ont pu entrer dans une filière de formation certifiante sans pouvoir s'y maintenir. L'objectif de ces programmes est de rejoindre une filière de formation certifiante. Ils comprennent les classes préparatoires des écoles de commerce, de culture générale, les classes préparatoires professionnelles, les classes de transition professionnelle plein-temps et duale au centre de formation professionnelle (CFPP), les stages d'insertion en entreprise, et depuis la rentrée 2018, les nouvelles formations préqualifiantes au titre de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (classes préprofessionnelles duales, parcours individualisés vers l'apprentissage). Ne sont pas comptabilisées les personnes mineures qui, dans le cadre de FO18, bénéficient d'un suivi par CAP Formations ou un dispositif externe

Secondaire II général : comprend les formations générales pour adultes.

Secondaire II professionnel : comprend les formations professionnelles pour adultes, les passerelles vers le niveau tertiaire et les élèves inscrits dans une classe intercantonale située hors de Genève.

Enseignement spécialisé : structures hétérogènes, structures renforcées, institutions pour déficience sensorielle et motrice, institutions pour polyhandicap.

Enseignement tertiaire : écoles professionnelles supérieures, Hautes écoles spécialisées (HES) situées sur le territoire genevois, Université de Genève.

Accès aux données : http://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques